

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27084**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Domaine Droit, Économie, Gestion - Mention Droit de la santé

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Bordeaux	Université de Bordeaux, Recteur de Bordeaux, chancelier des universités, Président de l'Université de Bordeaux

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Parcours 1 Indemnisation des victimes d'accidents médicaux

Préparation aux métiers de l'expertise dans le domaine du dommage corporel : assurance, avocat, expert judiciaire, association de victimes

Parcours 2 Métiers de l'encadrement des établissements de santé et médico-sociaux

Préparer aux métiers de l'encadrement des établissements de santé et médico-sociaux (établissements publics ou privés)

Pour mener à bien ces activités, le titulaire du diplôme a une connaissance approfondie :

- Des règles de procédure applicables devant les juridictions civiles et pénales de l'ordre judiciaire ;
- Des actes de procédure.

Le titulaire du diplôme est capable de :

- Informer, conseiller et accompagner les clients et/ou collaborateurs sur des questions de procédure judiciaire et d'assurance, notamment sur les démarches à accomplir auprès des organismes compétents, sur la rédaction d'actes et/ou documents juridiques et/ou contractuels et, le cas échéant, sur la procédure de mise en demeure, d'assignation en justice, de conciliation... adaptée à la résolution de leur litige ; conseiller et émettre des avis sur l'interprétation des textes normatifs et des décisions juridictionnelles ; anticiper et analyser l'impact des évolutions juridiques ; sensibiliser, conseiller et alerter sur les risques juridiques encourus ; rédiger des consultations juridiques à la demande ; analyser la nature d'un litige et évaluer ses enjeux, notamment financiers, liés au contentieux ; contractualiser avec le client l'action à mener et le montant des honoraires ;
- Accompanyer les clients et/ou collaborateurs en :
 - o utilisant les techniques du droit des contentieux judiciaires ;
 - o en rédigeant des actes juridiques (requête judiciaire, acte sous seing privé, attestation d'authenticité, constat, contrat...) et des procédures ;
 - o en vérifiant l'authenticité de documents, de titres de propriété ou l'exactitude d'un inventaire ;
 - o en rédigeant des mémoires contentieux en collaboration avec les services et les avocats le cas échéant ;
 - o en représentant les intérêts de clients devant les juridictions ;
- Recevoir et étudier la demande de plaignants (particuliers, police, services sociaux, ...) ; identifier la procédure à suivre (convocation physique des personnes, perquisitions, écoutes téléphoniques, ...) ; instruire les affaires civiles, pénales... (collecte d'informations, de preuves, audition de témoins...) ;
- Définir une stratégie pour la gestion de contentieux judiciaires ; mettre en place et animer un système de traitement des demandes (procédures, tableaux de bord) ; réaliser des opérations de gestion administrative (agenda, courrier, facturation, demande d'autorisation ...)
- Réaliser une veille juridique (actualité légale, jurisprudentielle...) ; développer et entretenir des réseaux stratégiques de réception et de diffusion de l'information ; diffuser l'information en adaptant la formulation en fonction de l'interlocuteur ; développer et animer des partenariats avec les professionnels du droit (avocats, magistrats...).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Pour les deux parcours :

Le titulaire du diplôme peut travailler dans les multiples structures ayant besoin de spécialistes des procédures

- juridictions (magistrature ou greffe),
- cabinets d'avocats,
- cabinets de consultants,
- études d'huissiers,
- services contentieux d'entreprises privées.

Pour les deux parcours :

- Chargé(e) des relations avec les usagers
- Conseiller(ère) juridique

- Directeur des Ressources Humaines
- Directeur(e) d'établissement de santé
- Chef(fe) d'établissement Directeur(e) d'établissement social et médico-social
- Chef(fe) d'établissement Dire
- Collaborateur en cabinet d'avocat, Collaborateur en étude d'huissiers,
- Conseiller juridique, Consultant juridique
- Juriste

Référentiel : Répertoire des métiers de la Fonction Publique Hospitalière et réingénierie des diplômés des professionnels de santé / Répertoire interministériel des métiers de l'Etat)

- Responsable d'un projet de santé publique ou de cohésion sociale (FPESCS01)
- Responsable d'un projet d'observation sociale ou sanitaire ou de veille épidémiologique (FPESCS02)
- Conseiller-expert dans le secteur de la santé et de cohésion sociale (FPESCS03)

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1106 : Expertise risques en assurances

K1402 : Conseil en Santé Publique

K1903 : Défense et conseil juridique

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

K1502 : Contrôle et inspection des Affaires Sociales

Réglementation d'activités :

Ce diplôme permet d'accéder à des emplois de collaborateur/conseiller auprès de personnes exerçant des professions réglementées. L'accès à la profession d'avocat est soumis à l'obtention du Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA). Le métier de Juge est accessible après une formation à l'Ecole Nationale de la Magistrature. Celui d'Huissier, après une formation organisée par la Chambre des Huissiers. Celui de Greffier, après une formation à l'Ecole Nationale des Greffes.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

A l'Université de Bordeaux, il est recommandé de suivre le **Master 1 « Droit de la santé »** pour accéder aux Masters 2 de cette mention. D'une façon générale, l'accès aux Masters 2 de la mention « Droit de la santé » se fera après validation d'un Master 1 obtenu dans le domaine du droit avec une majorité d'enseignements relevant du droit privé.

Le dispositif de Validation des Acquis Professionnels (VAP) peut permettre de candidater à la formation en l'absence du niveau pré-requis. Une sélection des candidats est effectuée sur dossiers à l'issue des deux premiers semestres par un jury composé, outre du responsable de la formation, d'enseignants ou de professionnels intervenant dans la formation.

Dans chacun des deux parcours de la mention « Droit de la santé », une **UE dédiée aux stagiaires de formation continue** de 25h leur permet de renforcer et actualiser leurs connaissances théoriques, tout en les accompagnant dans la méthodologie attendue de la part d'un étudiant de master. Cette UE peut leur conférer 2 ECTS surnuméraires qui seront reportés sur le supplément au diplôme. Par ailleurs, une participation à **la Clinique du Droit** (<http://www.cliniquedudroit.fr/>) est également valorisée.

Parcours 1 Indemnisation des victimes d'accidents médicaux

SEMESTRE 1

UE obligatoires (CREDITS : 30 - Volume horaire total : 90h)

SEMESTRE 2

UE obligatoires (CREDITS : 30 - Volume horaire total : 45h + stage de 2 mois ou un travail de recherche)

Parcours 2 Métiers de l'encadrement des établissements de santé et médico-sociaux

SEMESTRE 1

UE obligatoires (CREDITS : 30 - Volume horaire total : 90h)

SEMESTRE 2

UE obligatoires (CREDITS : 30 - Volume horaire total : 54h + stage de 2 mois ou un travail de recherche)

Modalités de contrôle des connaissances :

- les enseignements font l'objet d'un contrôle terminal et/ou d'un contrôle continu
- les travaux de recherche font l'objet de la remise d'un mémoire et d'une soutenance ; de même que les stages donnent lieu à la rédaction d'un rapport et d'une soutenance
- les examens se font sous le régime de la session unique.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA
CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury comprend : - des enseignants-chercheurs, des enseignants ou des chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Le jury comprend : - des enseignants-chercheurs, des enseignants ou des chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Le Jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - de personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée ;

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 26 mai 2016 accordant l'université de Bordeaux en vue de la délivrance de diplômes nationaux mention « Droit de la santé » n°20160580

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Site de l'observatoire de l'Université sur l'insertion des étudiants
<http://www.u-bordeaux.fr/formation/enquetes-et-statistiques>

Autres sources d'information :

droit.u-bordeaux.fr, onglet « Formations »

[Université de Bordeaux](http://www.universite-bordeaux.fr)

Lieu(x) de certification :

Université de Bordeaux : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Gironde (33) [Bordeaux]
Faculté de Droit et de Science politique de l'Université de Bordeaux

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Pessac et Bordeaux

Historique de la certification :

Remplacée par la fiche RNCP nationale n°31492